

**RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC. À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE POUR LE DÉGROUPEMENT DU PRIX DE TRANSPORT DANS LES TARIFS, POUR LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008, POUR L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2010 ET POUR LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2010**

---

PHASE 2 – FERMETURE DES LIVRES 2008

**BASE DE TARIFICATION**

- 1. Références :**
- (i) Pièce B-3-GI-9, document 1, page 1 ;
  - (ii) Pièce B-3-GI-8, document 1.5, page 1 ;
  - (iii) Dossier R-3637-2007, pièce B-9-GI-20, document 1, réponses 2.1 et 2.2, pages 4 et 5 ;
  - (iv) Décision D-2007-130, dossier R-3637-2007, pages 10 et 12.

**Préambule :**

La Régie présente au tableau ci-dessous le détail du solde au 1<sup>er</sup> janvier de comptes différés présenté à GI-9, document 1, page 1.

*Comptes différés*

	\$	
Solde d'ouverture	<u>558 628</u>	Selon décision D-2007-130
<i>Composantes estimées par la Régie</i>		
Charges réglementaires dossier tarifaire 2006	227 659	Selon R-3637-2007, GI-20, document 1, page 4
Charges réglementaires dossier conditions de service	24 780	Selon R-3637-2007, GI-20, document 1, page 5
Charges réglementaires fermeture des livres	17 579	D-2007-130, page 10
Intérêts	2 126	D-2007-130, page 10, partie du 50 770\$
PGEÉ	270 967	D-2007-130, page 12
Novoclimat	15 517	D-2007-130, page 12
	<u>558 628</u>	

**Demandes :**

**1.1** Veuillez confirmer et préciser, particulièrement en ce qui concerne le calcul des intérêts, le détail du 558 628 \$ présenté ci-dessus.

**Réponse 1.1 :**

**Voir GI-18, document 1.1.**

**1.2** Veuillez fournir les tableaux de continuité permettant d'établir les montants détaillés pour chacun des postes et les concilier avec les soldes mensuels des comptes différés maintenus en dehors de la base de tarification décrits à la pièce B-3-GI-8, document 1.5, page 1.

**Réponse 1.2 :**

**Voir GI-18, document 1.2.**

## INDICES DE PERFORMANCE

- 2. Références :**
- (i) Pièce B-3-GI-11, document 1.5;
  - (ii) Décision D-2007-130, dossier R-3637-2007, pages 16 et 17.

**Préambule :**

À la référence (i), Gazifère indique que l'indice relié à la satisfaction de la clientèle atteignait 95,9 % au 31 décembre 2008. Elle précise également que le résultat du sondage pour le marché résidentiel est de 95,9 % et que celui pour le marché commercial, institutionnel et industriel est de 94,9 %. Elle souligne que 95 % des répondants représentaient la clientèle résidentielle.

À la référence (ii), la Régie considère le nombre de 350 répondants qui ont reçu un service dans les 12 derniers mois comme un minimum en ce qui a trait à la taille de l'échantillonnage pour le sondage mesurant la satisfaction de la clientèle du distributeur. Elle demande également à Gazifère d'identifier le type de client lors du sondage afin de pouvoir distinguer les résultats pour les deux grands segments du marché soit, d'une part, le résidentiel et d'autre part, le commercial, institutionnel et industriel.

**Demande :**

**2.1** Veuillez préciser la taille de l'échantillon retenu pour le sondage mesurant la satisfaction de la clientèle en 2008 ainsi que le nombre de clients sondés pour les deux grands segments de marché.

### Réponse 2.1 :

La taille de l'échantillon retenu pour le sondage mesurant la satisfaction de la clientèle en 2008 a été de 400 questionnaires complétés.

Établi en proportion de la quantité estimée d'appels reçus annuellement en provenance des deux grands segments de marché de Gazifère, l'échantillon représentatif de la clientèle résidentielle était de 387 questionnaires alors que celui de la clientèle commerciale, institutionnelle et industrielle était de 13 questionnaires.

### PGÉE

- 3. Références :**
- (i) Pièce B-3-GI-8, document 1.4, page 4 ;
  - (ii) Pièce B-3-GI-16, document 1.1.

#### Préambule :

Référence (i) :

Les nombres de participant prévus pour 2008 dans les programmes Thermostat programmable (achat et propriétaire d'un générateur d'air chaud certifié Energy Star), Générateur d'air chaud (location / marché existant) et Thermostat programmable (location / marché existant) sont respectivement de 120, 25 et 1500 participants.

Référence (ii) :

Les nombres de participants prévus pour les trois programmes cités dans la référence précédente sont respectivement de 145, 100 et 225 participants.

#### Demande :

- 3.1** Veuillez expliquer l'écart entre le nombre de participants prévus en 2008 présenté dans les références (i) et (ii) pour chacun des programmes.

### Réponse 3.1 :

Les nombres de participants prévus pour 2008 dans les programmes Thermostat programmable (achat et propriétaire d'un générateur d'air chaud certifié Energy Star), Générateur d'air chaud (location / marché existant) et Thermostat programmable (location / marché existant) retrouvés à la pièce GI-8, document 1.4, correspondent aux nombres de

participants prévus dans le PGEÉ proposé de Gazifère pour l'année témoin 2008. Ce sont ces nombres de participants qui ont été utilisés dans la projection volumétrique retrouvée dans le dossier tarifaire 2008.

Les nombres de participants prévus pour 2008 dans ces mêmes programmes retrouvés à la pièce GI-16, document 1.1, correspondent, pour leur part, aux nombres de participants approuvés par la Régie dans sa décision D-2007-130.

Puisque la différence entre la diminution de volumes provenant de ces programmes reflétée dans la projection volumétrique retrouvée dans le dossier tarifaire 2008 et la diminution de volume finale selon la décision D-2007-130 pour ces programmes était négligeable, Gazifère n'avait pas mis à jour les volumes de ventes dans le dossier tarifaire pour refléter le PGEÉ final approuvé par la Régie. Gazifère avait choisi cette approche afin d'éviter de compliquer inutilement la mise à jour du dossier tarifaire suite à la décision D-2007-130. Conséquemment, pour les fins du calcul du compte de frais reportés associé aux écarts volumétriques du PGEÉ, Gazifère doit utiliser les nombres de participants ayant été utilisés dans la projection volumétrique inclus au dossier tarifaire 2008, et ce dans le but de protéger à la fois les clients et le distributeur.

**4. Référence :** Pièce B-3-GI-16, document 1.1.

**Préambule :**

Résultats des programmes du PGEÉ 2008.

**Demandes :**

**4.1** Veuillez donner le taux d'opportunisme pour chacun des programmes.

**Réponse 4.1 :**

**Voir GI-18, documents 1.3 et 1.4.**

**4.2** Veuillez indiquer si le nombre de participants prévus et réels présentés pour chacun des programmes du PGEÉ sont nets d'opportunistes. Le cas échéant, veuillez présenter les résultats du PGEÉ en excluant les opportunistes.

**Réponse 4.2 :**

**Non, le nombre de participants pour chacun des programmes du PGEÉ, retrouvé à la pièce GI-16, documents 1.1 et 1.2, ne sont pas nets d'opportunistes. Veuillez noter toutefois que les économies unitaires, retrouvées à la pièce GI-16, documents 1.1 et 1.2, sont nettes des opportunistes.**

**Veuillez vous référer à la pièce GI-18, documents 1.3 et 1.4 pour la présentation du nombre de participants pour chacun des programmes du PGEÉ nets des opportunistes.**

- 5. Références :**
- (i) Pièce B-3-GI-16, document 1.2 ;
  - (ii) Décision D-2007-135, dossier R-3637-2007, page 6.

**Préambule :**

Référence (i) :

Les budgets prévus pour les programmes de l'AEÉ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2008 sont :

Novoclimat : 49 500\$

Rénoclimat (audits énergétiques): 1 400\$

Rénoclimat (aide financière à la rénovation): 1 400\$

Éconologis (visites) : 0\$

Éconologis (thermostats programmables) : 720\$

Référence (ii) :

Les budgets autorisés pour les programmes de l'AEÉ en 2008 sont :

Novoclimat : 236 100\$

Rénoclimat (audits énergétiques): 11 250\$

Rénoclimat (aide financière à la rénovation): 18 700\$

Éconologis (visites) : 13 590\$

Éconologis (thermostats programmables) : 2 640\$

**Demande :**

- 5.1** Veuillez expliquer comment ont été établis les budgets prévus pour les programmes de l'AEÉ présentés en référence (i) en lien avec ce qui a été autorisé en référence (ii).

Réponse 5.1 :

**Les budgets autorisés pour les programmes de l'AEÉ pour 2008 correspondent à des budgets pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :**

Original : 2009-05-20

GI-18  
Document 1  
Page 5 de 7  
Requête 3692-2009

Description	Nombre de participant prévu du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008	Contribution financière versée à l'AEÉ (\$)	Contribution financière versée aux participants (\$)	Budget approuvé (\$)
Novoclimat	60	1 185	2 750	236 100
Rénoclimat:				
Analyse énergétique	75	150	0	11 250
Rénovation	22	150	700	18 700
Éconologis:				
Visites	45	302	0	13 590
Thermostats programmables	33	0	80	2 640
<b>Grand total</b>				<b>282 280</b>

Les budgets autorisés retrouvés à la pièce GI-16, document 1.2 ont été établis par Gazifère en considérant uniquement le nombre de participants prévu pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2008 puisqu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008 ces programmes ont été transférés à l'AEÉ. De plus, comme mentionné à la note (1) de la pièce GI-16, document 1.2, les montants retrouvés aux colonnes 7 et 8 correspondent uniquement à l'aide financière versée aux participants. Les contributions financières versées à l'AEÉ telles qu'elles avaient été prévues et autorisées par la Régie dans le PGEÉ 2008 n'ont jamais été payées à l'AEÉ. Celles-ci ont été remplacées par la quote-part versée à l'AEÉ. Conséquemment, les budgets autorisés quant aux contributions versées à l'AEÉ ne sont pas requis par Gazifère, ce qui explique que Gazifère n'en tienne pas compte dans la pièce GI-16, document 1.2. Veuillez trouver ci-dessous le détail du calcul associé aux budgets retrouvés à la pièce GI-16, document 1.2.

Description	Nombre de participant prévu du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2008	Contribution financière versée à l'AEÉ (\$)	Contribution financière versée au participant (\$)	Budget approuvé (\$)
<b>Novoclimat</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>2 750</b>	<b>49 500</b>
<b>Rénoclimat:</b>				
Analyse énergétique	5	0	0	0
Rénovation	2	0	700	1 400
<b>Éconologis:</b>				
Visites	12	0	0	0
Thermostats programmables	9	0	80	720
<b>Grand total</b>				<b>51 620</b>